



Assemblée général + procès verbal

Par **peraboa**, le **11/01/2011** à **21:10**

Bonjour,
Mon fils mineur détient une part dans la société de son père duquel je suis séparé. Je vais recevoir la convocation pour l'Assemblée Générale et signer les documents relatifs.
J'ai plusieurs questions :
- suis-je obligée d'assister à l'AG ? Je ne le souhaite pas vraiment car les relations ne sont pas très bonnes avec le père de mon fils ?
- suis-je obligée de signer les documents étant donné que je n'approuve pas son mode de gestion de sa société, proche du dépôt de bilan ?
- puis-je vendre la part de mon fils afin de me dégager totalement ?
Merci